

**Water Resources Sustainability Project  
(WRS)**

**MARKETING STRATEGY  
FOR DRARGA WASTEWATER AND  
REUSE PILOT PROJECT  
(French)**

**Deliverable for  
United States Agency for International Development**

**Contract No. 608-0222-C-00-6007-00**

**January 2002**

***Environmental Alternatives Unlimited (E.A.U.)***

B.P. 8967, Agdal - Rabat

Tel : (037) 77 37 88 / 77 37 98

Fax : (037) 77 37 92

E-Mail : [proprem@iam.net.ma](mailto:proprem@iam.net.ma)

## **1. Introduction**

Le but du projet "Pérennité des Ressources en Eau" (PREM) est d'appuyer l'action prioritaire du Ministère de l'Environnement (ME) visant à protéger les ressources en eau, telle qu'elle est énoncée dans la stratégie nationale pour la protection de l'environnement du ME et dans l'objectif stratégique environnemental de l'USAID/Maroc pour l'amélioration de la gestion des ressources en eau. Au cours des cinq premières années, le projet PREM a mis l'accent sur la mise au point et l'expérimentation de trois projets pilotes. L'un de ces projets est le projet pilote de réutilisation des eaux usées du Drarga, situé dans le bassin de la rivière Souss-Massa.

La Commune de Drarga, près d'Agadir, est un exemple typique des zones à croissance rapide dans la région du Souss-Massa. Avant le lancement du projet PREM, les eaux usées non-traitées de Drarga étaient déversées dans des étangs, contaminant ainsi les eaux souterraines, créant des conditions insalubres et dégageant des odeurs nauséabondes. Compte tenu du déficit en eau que connaît le bassin du Souss-Massa, il devenait impératif que les eaux usées soient traitées et réutilisées. De plus, Drarga est proche de la ville touristique d'Agadir qui est située dans une baie, par conséquent il faut à tout prix empêcher la contamination des eaux souterraines et des plages touristiques.

Le projet PREM a réalisé au début de 1997, une étude de faisabilité et évalué les pratiques de rejet des eaux usées générées par la commune de Drarga et leurs caractéristiques. Une décision a été prise pour la mise en place d'un unité de traitement des eaux usées utilisant un système de recyclage utilisant un filtre à sable. Le choix de ce système répondait au besoin de mettre en place une station de traitement facile à exploiter, pouvant s'adapter aux besoins locaux en matière d'environnement, nécessitant un minimum de ressources pour son fonctionnement et permettant de minimiser les risques de pollution des nappes phréatiques par les nitrates. Ce projet pilote est un modèle de démonstration et comprend, par conséquent, une gamme entière de procédés possibles. Il est probable, lors de la reproduction de ce projet pilote, que quelques uns de ces procédés (tels que le bassin de dénitrification, le traitement tertiaire et autres) ne soient pas nécessaires, réduisant ainsi l'investissement et les coûts de fonctionnement.

Le CLIN 7 du projet PREM vise à mettre au point une "stratégie de marketing" permettant de passer le relais à la partie marocaine pour la reproduction de ces trois projets pilotes. Le rapport présente la stratégie de marketing pour le projet pilote de traitement et de réutilisation des eaux usées de Drarga.

## **2. Résumé du Projet pilote de traitement et de réutilisation des eaux usées de Drarga**

Ce projet pilote peut être adapté aux petites villes à travers le Maroc. La technologie utilisée est pratique et ses coûts de fonctionnement sont faibles, sans compter qu'elle fournit bon nombre de possibilités de recouvrement des coûts. D'autant que les autres municipalités et divers groupes de partenaires ont manifesté un intérêt considérable pour ce type de traitement des eaux usées. Aussi existe-t-il de nombreuses possibilités pour la reproduction de ce projet pilote. La ville d'Agadir est en train de mettre en place une importante station utilisant les mêmes technologies que le projet pilote du Drarga.

### **2.1 Méthode utilisée pour le projet pilote**

Tout comme pour les autres projets pilotes, la conception et la mise en œuvre de ce projet s'articulaient autour des principes PREM suivants :

- Participation des bénéficiaires et des intervenants;
- Identification, expérimentation et adoption des technologies appropriées
- Etablissement de partenariats institutionnels efficaces

L'étude de faisabilité a évalué plusieurs options pour le traitement des eaux usées du Drarga et choisi le système de re-circulation utilisant un filtre à sable qui, dans ce projet pilote, comprend l'élimination /criblage des gravillons, l'extraction du sable, les bassins anaérobies, les bassins de dénitrification, le bassin d'égalisation du débit, les lits de sable de filtration, les étangs à roseaux pour le traitement tertiaire, les citernes de stockage des effluents, la récupération du méthane et les lits de séchage des boues. La capacité prévue pour la station de Drarga est de 1.000 m<sup>3</sup>. Cette capacité peut être augmentée par des ajustements dans la conception.

En 1998, des accords ont été signés avec les différentes parties prenantes, précisant la responsabilité de chacun dans la mise en œuvre du projet. La conception et la construction du collecteur principal pour acheminer les eaux usées vers la station de traitement ont également démarré au cours de cette année. La conception, les dessins et les spécifications de la station de traitement ont été achevés en 1998, l'équipement commandé, le contrat de construction négocié et la préparation du site commencé.

En 1999, l'excavation des bassins fut achevée, de même que le coulage du béton des lagunes anaérobies, des bassins de dénitrification et des bassins de retenue des débits. Les revêtements géo-synthétiques ont été aussi installés dans les bassins de filtration à sable, les étangs de stockage et les lits de roseaux. De même que les équipements ont été expédiés à Drarga.

La construction a été achevée et l'équipement installé au courant de 2000. Le fonctionnement de la station a été amorcé en octobre. Le 30 octobre 2000, le Ministre de l'Environnement et l'Ambassadeur des USA ont inauguré la station. L'inauguration de l'unité de réutilisation a eu lieu en mai 2001.

En 2002, l'équipe PREM a poursuivi son travail avec la municipalité de Drarga pour contrôler l'efficacité de la station, élaborer des procédures de facturation automatique,

préparer les activités de réutilisation et assurer la réutilisation par les agriculteurs des eaux traitées.

## **2.2 Principales parties prenantes impliquées**

Le projet PREM et le Ministère de l'Environnement ont géré ce projet pilote. Les principales parties prenantes impliquées dans ce projet pilote comprennent :

- La Wilaya d'Agadir et la Municipalité de Drarga ont fourni le terrain et le permis de construction de la station. Ils assureront, en outre, la gestion de la station de traitement des eaux usées et la vente des effluents traités aux agriculteurs aux fins d'irrigation.
- L'ERAC-Sud, a fourni le financement et assuré la supervision de la conception et la construction de l'émissaire qui amène les eaux usées à la station de traitement. Elle a compensé les agriculteurs qui utilisaient le terrain et pris en charge l'élargissement de Oued Larba pour la protection du sol.
- Le projet PREM a financé la construction de la station de traitement des eaux usées et fourni l'assistance technique tout au long des stades du processus.

## **2.3 Résultats du projet pilote**

L'objectif du projet pilote de Drarga porte sur le traitement des eaux usées domestiques produites par la Commune de Drarga et la réutilisation des effluents traités pour les besoins de l'irrigation agricole.

Les indicateurs de performance de ce projet pilote comprennent :

- La réduction du volume de pollution, mesuré en DBO<sub>5</sub>, ainsi que par la quantité totale d'azote et des coliformes fécales.
- Le volume d'eau pour réutilisation agricole.

L'équipe PREM a entrepris des contrôles trimestriels pour s'assurer que le système fonctionne sans problèmes, collecté et analysé les échantillons d'eaux usées avant et après le traitement. Ces analyses ont indiqué que l'usine répond, voire surpasse les spécifications et les objectifs fixés en matière de TSS, BOD<sub>5</sub>, NNH<sub>4</sub>, N-NO<sub>3</sub> et de coliformes fécales. Le volume d'eau destiné à la réutilisation avant que l'usine ne soit opérationnelle était de zéro m<sup>3</sup>/jour. Actuellement, l'usine traite 500 m<sup>3</sup>/jour, volume de loin supérieur aux niveaux prévus.

Outre les résultats techniques, la station comporte plusieurs mécanismes de recouvrement des coûts intrinsèques. Le méthane des bassins anaérobies est récupéré et converti en énergie, la boue résiduelle est convertie en compost et vendue, les roseaux sont récoltés et vendus, et les eaux traitées vendues aux agriculteurs pour l'irrigation. A cela s'ajoute la facturation par la municipalité à ses clients des services de vidange des eaux usées et de livraison des eaux traitées.

Les eaux usées traitées par la station de Drarga pour l'irrigation répondent aux normes Class A de l'OMS. Les cultures pouvant être irriguées avec ces eaux usées traitées comprennent le blé, les cultures fourragères et les cultures commerciales. La valeur en engrais des effluents traités permettra, en outre, aux agriculteurs de réaliser des économies.

### **3. Préparation du programme de reproduction**

Dès le lancement du projet, l'équipe PREM savait que l'expérience acquise dans les projets pilotes servirait de base pour sa reproduction dans d'autres régions du Maroc. Aussi le projet a gardé en archive des rapports détaillés du processus suivi et des activités effectivement réalisées et des notes sur ce qui a marché et ce qui n'a pas marché. Ceci avait impliqué la participation de toutes les parties prenantes. L'équipe PREM a entamé, au cours des deux dernières années, la préparation du programme de reproduction à travers l'exécution des activités suivantes :

#### **3.1 Document du PREM sur la stratégie de dissémination**

En janvier 2000, l'équipe PREM a élaboré un document sur la stratégie de dissémination présentant le cadre général pour la conception et la mise en œuvre du processus de reproduction, et qui comprend :

- **Les projets pilotes réussis comme exemples de démonstration** – Documentation indiquant comment les projets pilotes ont été mis en œuvre par le biais d'une approche participative, ainsi que l'utilisation des technologies adéquates, le recouvrement des coûts, l'établissement de partenariats institutionnels et le suivi des progrès enregistrés. Les projets pilotes réussis serviront à l'élaboration des outils et manuels de reproduction sur la base des leçons retenues, les bénéficiaires devant inciter les autres utilisateurs, le fonctionnement des technologies et la viabilité financière démontrés.
- **Financement** – Utilisation des projets pilotes pour démontrer la viabilité financière en vue d'encourager les institutions financières publiques, privées et internationales à soutenir les projets de reproduction.
- **Formation** – Identification des institutions partenaires et leur formation en vue d'assurer la reproduction à long terme des projets pilotes.
- **Communication** – Identification des décideurs, des groupes d'influence, des institutions partenaires et des bénéficiaires cibles pour la dissémination de l'information sur les projets pilotes et encourager ces groupes à reproduire les projets pilotes à leur propre niveau.

#### **3.2 Stratégie de communication et plan d'action du PREM**

La stratégie de communication pour la reproduction des projets pilotes a été achevée en octobre 2000. Celle-ci prévoit l'approche globale à suivre dans la conception et la mise en œuvre des programmes de communication pour la reproduction des projets pilotes, notamment l'identification des groupes d'audience cible, les tâches de communication primaires et les tâches de base nécessaires au succès de la mise en œuvre de la stratégie.

Une fois la stratégie de communication arrêtée, il a été procédé à la mise au point d'un plan d'action pour le soutien communicationnel de la reproduction du projet pilote de contrôle de l'érosion du sol à Nakhla. Le plan d'action identifie les différentes parties prenantes qui doivent être impliquées dans le processus de reproduction, les actions qu'elles auront à entreprendre, ainsi que les démarches nécessaires pour le soutien du programme de

reproduction. Il formule, en outre, des recommandations sur le type de programmes/matériels de communication qu'il faut produire.

### **3.3 Leçons retenues**

L'équipe PREM procède actuellement à la remise de la station de traitement des eaux usées à la municipalité de Drarga. Celle-ci implique le contrôle des opérations et l'assistance au programme de recouvrement financier, tout en s'assurant que le programme de réutilisation par les agriculteurs fonctionne correctement.

Conjointement avec toutes les parties prenantes, l'équipe PREM procède actuellement à l'élaboration d'un rapport sur les leçons retenues de sorte que d'autres puissent tirer profit de cette expérience. En mai 2001, un atelier a été organisé avec les parties prenantes pour passer en revue les actions accomplies, mesurer les succès et les échecs et formuler des approches qui permettront au processus de reproduction de mieux réussir. Un rapport sur l'atelier a été préparé. Les informations de l'atelier seront synthétisées avec les observations et recommandations de l'équipe PREM et des consultants et intégrées dans un manuel des leçons acquises qui sera mis à la disposition des groupes intéressés par la reproduction du projet pilote de traitement et de réutilisation des eaux usées de Drarga.

### **3.4 Directives pour le développement de nouveaux projets**

L'équipe PREM procède actuellement, à la lumière des éléments précités, à l'élaboration d'un manuel des directives qui sera utilisé, expérimenté et peaufiné tout au long du processus de reproduction, qui se déroulera dans le cadre de l'activité WPM. Ce manuel est destiné à l'institution qui fournira le leadership dans la reproduction du projet pilote de traitement et de réutilisation des eaux usées de Drarga.

#### **4. Approche globale de marketing**

Si l'on veut poursuivre avec succès le programme de reproduction à long terme, il sera nécessaire d'identifier une seule et unique institution qui assumera les fonctions qui étaient dévolues à l'équipe PREM, à savoir, l'identification, la conception, la construction et la mise en œuvre du projet de traitement et de réutilisation des eaux usées de Drarga. En d'autres termes, cette institution sera le "moteur" qui conduira le processus de reproduction. Ce groupe sera le "champion" des stations de traitement des eaux usées, utilisant des technologies adéquates pour la réutilisation des effluents. Il sera également le "vulgarisateur" qui incitera les collectivités et les principales parties prenantes à s'engager dans la mise en œuvre de ces programmes, de même que le "négociateur" qui s'occupera des montages financiers et trouvera le soutien technique requis pour la mise en œuvre efficace des programmes de traitement et de réutilisation des eaux usées.

Il est recommandé, pour la reproduction du projet pilote de traitement et de réutilisation des eaux usées de Drarga, que l'Office National de l'Eau Potable– ONEP – soit le "vulgarisateur/négociateur". L'ONEP est une institution semi-publique qui est, entre autres, responsable des programmes d'eau et des eaux usées dans les petites et moyennes collectivités. Cependant, du fait que la réutilisation des eaux agricoles n'entre pas dans les attributions de l'ONEP, ce dernier devra passer des accords avec le Ministère de l'Agriculture, les associations d'agriculteurs, mais aussi directement avec les agriculteurs ou autres groupes pour la mise en œuvre du projet. L'ONEP a été impliqué dans le projet pilote de Drarga, notamment en assurant la présidence du comité technique du projet. La Commune de Drarga a demandé à ce que l'ONEP assure la gestion de la station de traitement des eaux usées.

L'ONEP est un organisme autonome qui utilise de nombreuses pratiques et approches propres au secteur privé. Il entretient de bonnes relations avec les départements du Gouvernement marocain (GM), tel que le Département d'Hydrogéologie, relevant du Ministère de l'Équipement, ainsi qu'avec les collectivités locales, les bureaux d'études, les agences de financement et autres importantes parties prenantes. Dans certains cas, l'ONEP vend aux réseaux locaux de distribution d'eau qu'il achète au Ministère de l'Équipement et, parfois, il crée et opère ses propres réseaux locaux. Ainsi, l'ONEP s'avère être un excellent organisme pouvant devenir "le moteur" qui assumera les fonctions qui incombaient au projet PREM dans le projet pilote de Drarga.

Pendant la durée de l'activité WPM, l'ONEP sera le principal partenaire pour la reproduction du projet pilote de traitement et de réutilisation des eaux usées de Drarga. L'équipe WPM partagera son expérience et apportera son assistance pour l'identification des nouvelles collectivités intéressées par des projets semblables, réunissant les parties prenantes, effectuant les études de faisabilité, construisant les stations, assurant la formation des personnes impliquées dans l'exécution du programme, ainsi que la mise en œuvre du programme de réutilisation.

Le Ministère de l'Environnement (ME) a été le partenaire majeur du projet PREM et dispose d'un personnel expérimenté pouvant contribuer considérablement au programme de reproduction. Aussi il est envisagé d'impliquer le ME et l'ONEP dans la reproduction du projet pilote de traitement et de réutilisation des eaux usées de Drarga. Le ME aura à jouer, dans ce cas, un rôle prépondérant en matière d'évaluation environnementale, de contrôle de la pollution et de fourniture de consultations techniques spécifiques. L'ONEP s'appuiera sur le personnel du ME qui a travaillé avec l'équipe PREM sur le projet pilote de Drarga. Il est

attendu que le ME soit un défenseur, mais aussi un fournisseur de soutien technique aux projets de reproduction.

L'ONEP sera amené, éventuellement, à mettre en place une sorte de conseil consultatif constitué du ME, du Ministère de l'Intérieur, du Ministère de l'Équipement, du Ministère de l'Agriculture, des institutions financières, ainsi que d'autres acteurs à même de fournir le conseil et le soutien aux nouveaux projets potentiels de reproduction.



## 5. Structure organisationnelle préconisée pour le marketing de programmes communautaires de traitement et de réutilisation des eaux usées

L'expérience tirée du projet PREM démontre qu'il est indispensable de réunir un certain nombre de parties prenantes, y compris les bénéficiaires si l'on veut aboutir à une conception et une mise en œuvre réussies d'un programme de prévention de la pollution industrielle. Nous présentons brièvement ci-dessous les acteurs qui devront être impliqués dans ce programme de marketing. Les organismes spécifiques varieront en fonction de chaque projet reproduit, mais l'implication de ces types d'acteurs est incontournable :

### 5.1 Catalyseur/Négociateur

La sélection du "moteur" pour le programme de reproduction met en exergue les caractéristiques organisationnelles suivantes :

- **Entrepreneuriat**– L'entreprise doit être privée ou autonome, ayant un désir et une capacité de vendre ou de commercialiser ses services contre paiement.
- **Flexible** – Il est important que l'entreprise ne soit pas astreinte par de nombreuses contraintes bureaucratiques.
- **Réaction rapide** – L'entreprise doit être en mesure d'identifier et de réagir rapidement aux opportunités qui s'offrent pour la reproduction des projets pilotes et de mettre en place des "transactions".
- **Dévouement envers le programme/technologie** – Le personnel de l'entreprise doit être motivé et techniquement qualifié pour la promotion du programme de reproduction ainsi que des technologies impliquées.
- **Gestion vigoureuse** – Les agences de financement, en particulier, opteront pour un organisme bien géré, susceptible d'identifier et de réaliser les projets de reproduction, d'élaborer les propositions et les budgets, de superviser efficacement la mise en œuvre et de fournir les rapports adéquats.

L'ONEP semble être particulièrement bien adapté pour servir de "moteur", rôle que le projet PREM a assumé dans la mise en place du programme de traitement et de réutilisation des eaux usées de Drarga. En effet, l'ONEP connaît bien le projet Drarga et le programme PREM. De plus, il entretient de bonnes relations professionnelles avec les collectivités locales, les départements gouvernementaux, les agences de financement et les bureaux d'étude. Il dispose, en outre, d'une équipe de gestionnaires éclairés à même d'assurer le leadership nécessaire à la reproduction du projet pilote de Drarga.

### 5.2 Les leaders des collectivités locales

Il est nécessaire que les leaders des collectivités, les responsables des municipalités et les groupes d'utilisateurs locaux des eaux soient informés sur le projet pilote de Drarga. Ceux qui manifestent de l'intérêt pour le projet devront être invités à visiter la station de Drarga. Certaines collectivités ont d'ores et déjà marqué leur intérêt pour la reproduction du projet pilote de Drarga. L'équipe WPM devra aider le personnel de l'ONEP à établir un contact avec ces groupes.

Les leaders locaux doivent s'engager dans la mise en place des stations de traitement des eaux usées, inciter les citoyens à participer à ce programme et assumer leur part des coûts.

### **5.3 Apports financiers**

L'équipe PREM devra œuvrer conjointement avec l'ONEP et les responsables des collectivités locales en vue de préparer le montage financier. Celui-ci consistera en un certain nombre de rentrées, notamment une redevance d'assainissement payée par les clients, la contribution municipale, les prêts extérieurs et les coûts recouverts par la station de traitement des eaux usées. L'ONEP devra apprendre à devenir le "négociateur" chargé de mettre en place les pièces financières. Les prêts peuvent provenir des départements gouvernementaux, des agences semi-publiques de financement, des banques privées et/ou des agences donatrices internationales.

### **5.4 Apports techniques**

L'ONEP dispose de ses propres ressources techniques. Il aura, cependant, à faire appel à celles du Ministère de l'Environnement (ME) et à d'autres ministères en cas de besoin. L'ONEP possède également ses contacts avec les bureaux d'études et les entreprises de construction.

### **5.5 Bénéficiaires finaux**

Dans ce cas de figure, les bénéficiaires finaux sont les résidents des communes qui bénéficient des services de traitement des eaux usées et les agriculteurs ayant accès aux effluents traités. Ils devront être informés d'avance sur les actions du projet et incités autant que possible à participer au programme. Il est essentiel qu'ils soient impliqués dans le programme et soient disposés à le soutenir financièrement.

### **5.6 Agences internationales**

Plusieurs agences internationales peuvent fournir l'assistance à ce programme de reproduction, notamment :

- **USAID** – L'USAID met en oeuvre un nouveau programme au Maroc, le Development Credit Authority-DCA- (Autorité de crédit pour le développement), qui fournit des garanties aux banques privées pour l'octroi de prêts aux projets de développement. Les stations de traitement des eaux usées, particulièrement dans les zones rurales, constituent l'un de leurs objectifs prioritaires.
- **US Trade and Development Agency (TDA)** (Agence américaine pour le commerce et le développement) – Le but de la TDA est de fournir le soutien financier à des pays tel que le Maroc où l'occasion d'importer des marchandises américaines constitue une partie intégrante du programme. Aussi les possibilités de bénéficier de subventions TDA dans le processus de reproduction sont-elles très favorables..
- **Organisation Mondiale de la Santé** – L'OMS a réalisé d'importantes actions dans les programmes portant sur l'eau rurale et les eaux usées. M. Hamed Bakir, Conseiller, hygiène du milieu rural (Ingénieur assainissement), opérant au Centre régional de l'OMS pour les activités d'hygiène du milieu, a entrepris certains

travaux au Maroc, et s'intéresse tout particulièrement à mieux connaître le projet pilote de Drarga. L'OMS peut assumer le rôle de conseil auprès du GM en vue de promouvoir ce type de stations de traitement des eaux usées des communes, mais aussi celui d'inciter les agences donatrices à fournir le financement à ce type de projets.

- **U.N. Food and Agricultural Organization (FAO)** – La FAO est fortement impliquée dans l'agriculture irriguée et porte un intérêt considérable aux effluents traités destinés à l'irrigation. La FAO et le projet PREM œuvrent conjointement à la formulation de normes et de directives portant sur l'utilisation des effluents traités destinés à l'irrigation.
- **Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)** – Le PNUE a réuni des informations considérables sur la qualité de l'eau ainsi que sur d'autres milieux écologiques. Le PNUE prône toutes sortes d'activités environnementales, notamment les programmes de traitement des eaux usées. Il sera en contact direct avec le Ministère de l'Environnement marocain.
- **Autres agences bilatérales de financement** – Outre l'USAID, il existe un certain nombre d'agences bilatérales de financement (allemandes, suisses, françaises, etc.) qui soutiennent les programmes marocains de développement. Ces agences doivent être informées sur le projet pilote de traitement et de réutilisation de Drarga et invitées à soutenir sa reproduction.

Le projet pilote de traitement et de réutilisation des eaux usées de Drarga comporte de nombreux aspects qui le rendent attrayant pour les agences internationales, à savoir il sert les communautés rurales, intègre de multiples mécanismes de recouvrement des coûts, permet la réutilisation des ressources en eau qui se font rares, utilise une technologie adaptée nécessitant peu d'équipements mécaniques et pas de produits chimiques, nécessite de faibles coûts de fonctionnement, et est facile à exploiter, etc. Les agences internationales peuvent jouer plusieurs rôles, y compris : (1) encourager les responsables du GM à soutenir la reproduction du projet pilote de Drarga ; (2) apporter le soutien financier ; (3) fournir le soutien technique; et (4) assurer la dissémination de cette expérience à travers le Maroc ainsi que dans d'autres pays voisins. D'où l'importance que revêt l'implication des agences internationales dans ce processus de reproduction.

Il est recommandé que l'ONEP organise, avec l'assistance de l'activité WPM, une réunion d'une journée à Agadir au profit de représentants de cet Office et des agences internationales concernées, qui comporterait également la visite de la station de traitement des eaux usées de Drarga. La réunion comprendra, entre autres, des exposés sur la technologie, les coûts de construction et de fonctionnement, le recouvrement des coûts ainsi que sur les résultats. Des recommandations spécifiques seront formulées à l'intention des agences internationales portant sur le type d'assistance qu'elles peuvent apporter en leur qualité de conseil, de fournisseurs d'informations et d'assistance technique, ainsi qu'un potentiel de soutien financier.

## **5.7 Rôle de l'activité WPM**

Pour la mise en œuvre de cette stratégie de marketing, l'équipe du WPM assumera un rôle autre que celui de l'équipe PREM. Dans le cadre du PREM, c'était l'équipe du projet qui agissait comme catalyseur et négociateur. Pour ce qui est de l'activité WPM, l'équipe

apportera son assistance à l'ONEP afin que celui-ci gagne en efficacité en tant que catalyseur et négociateur pour la reproduction des projets de traitement et de réutilisation des eaux usées de la collectivité.

Au cours de la mise en œuvre du projet PREM, l'équipe a utilisé le "modèle de consultation sur le processus" visant à orienter les parties prenantes tout au long du processus de prise de décision en matière d'identification, conception, mise en œuvre et de contrôle des résultats des projets pilotes. Quant à l'équipe du WPM, elle axera désormais le modèle de consultation sur le processus sur l'équipe ONEP laquelle, à son tour, devra œuvrer en vue d'intégrer dans leur programme ce modèle de conseil en gestion dans son travail avec les parties prenantes. Le but est qu'au terme de l'activité WPM, l'ONEP devrait être en mesure d'identifier les communes intéressées par la reproduction du projet pilote de Drarga, déterminer les parties prenantes nécessaires, mettre sur pied les montages financiers et techniques, superviser la construction, former les opérateurs, et le cas échéant, assurer la gestion de la station, contrôler les résultats et préparer des rapports d'avancement destinés aux parties prenantes, en particulier les agences de financement. Le marketing des programmes de traitement et de réutilisation des eaux usées des communes sera ultérieurement assigné à l'ONEP qui poursuivra les opérations.

## **6. Soutien au programme de marketing**

Alors que l'équipe WPM assumera un nouveau rôle dans la reproduction du projet pilote de traitement et de réutilisation des eaux usées de Drarga, elle continuera à apporter son soutien aux organismes concernés.

### **6.1 Soutien à l'ONEP**

L'équipe WPM agira en tant que partenaire de l'ONEP. Compte tenu du fait que l'ONEP est un organisme en pleine expansion, la première étape serait d'étudier leur programme et d'évaluer leurs capacités. Cet examen devra déboucher sur un plan permettant, d'une part, de savoir ce que l'ONEP est en mesure de faire et, d'autre part, dans quel domaine l'ONEP peut-il requérir une assistance technique et autres de la part de l'activité WPM et des autres acteurs en vue de développer ses compétences et son efficacité. Dans la mesure où le temps le permettra, l'équipe WPM appuiera l'ONEP dans l'identification d'au moins une nouvelle commune intéressée par la mise en place d'un projet de traitement et de réutilisation des eaux usées, et lui fournira l'assistance nécessaire à sa réalisation.

### **6.2 Soutien au système institutionnel de reproduction**

A ce nouveau stade, l'activité WPM aura à établir un contact direct, conjointement avec l'ONEP, avec les différentes parties prenantes de la région du Souss-Massa, à l'instar de celui qu'ils ont eu lors du projet pilote de traitement et de réutilisation des eaux usées de Drarga. Dans les autres régions, cependant, l'activité WPM interviendra, auprès des parties prenantes, principalement par le biais de l'ONEP. Cette approche devra familiariser l'ONEP avec le processus et l'aider à l'adapter au programme élaboré par le projet PREM lors de la réalisation du projet pilote de traitement et de réutilisation des eaux usées de Drarga, de sorte que l'ONEP puisse poursuivre avec succès, dans le futur, la reproduction de programmes de traitement et de réutilisation des eaux usées en faveur des communes.

## **7. Plan d'Action**

Il est recommandé que l'équipe WPM, agissant en partenariat avec l'ONEP, entreprenne les démarches suivantes :

### **7.1 Etablissement d'un accord formel avec l'ONEP**

Du fait que l'ONEP, qui est un organisme en pleine expansion, et a été en quelque sorte impliqué dans le programme PREM, il sera nécessaire d'entamer avec cet organisme une série de discussions qui permettraient d'apprécier la manière dont l'Office compte assumer le leadership dans la promotion des programmes de traitement et de réutilisation des eaux usées des communes. Ces discussions devraient aboutir à un accord formel entre l'ONEP et l'activité WPM, fixant leurs responsabilités respectives ainsi que le type d'assistance extérieure dont l'ONEP pourrait éventuellement avoir besoin.

### **7.2 Elaboration d'un plan d'action du traitement et réutilisation des eaux usées communautaires à l'intention de l'ONEP.**

Les équipes PREM/WPM devraient explorer avec l'ONEP les possibilités de reproduction du projet pilote de traitement et de réutilisation des eaux usées de Drarga. Cette exploration comprend, notamment, les informations sur l'emplacement géographique, les partenaires, les possibilités de financement et autres éléments, ainsi qu'un projet de calendrier pour les activités de suivi. Ledit plan devrait énumérer les tâches que l'ONEP devrait accomplir, ainsi que les types de services à fournir, les redevances à facturer, de même que les informations qu'il devrait mettre à la disposition de la clientèle et des agences de financement. L'ONEP devrait décider de l'éventualité d'instituer un conseil consultatif, s'il n'existe pas déjà, ou d'apporter le conseil et l'assistance par le biais de programmes sur le traitement et la réutilisation des eaux usées des collectivités, programmes qui seront élaborés en temps opportun.

### **7.3 Plan de développement institutionnel**

Dans le cadre des discussions engagées par l'activité WPM et l'ONEP, une évaluation des besoins institutionnels devrait être réalisée pour déterminer si la réalisation de ce programme de reproduction n'exige pas un quelconque renforcement institutionnel. Il y aura lieu, le cas échéant, de recourir aux services d'un spécialiste de développement institutionnel/de gestion pour l'élaboration de l'évaluation et du plan de développement institutionnel. Celui-ci devra examiner les procédures administratives et financières appliquées par l'ONEP dans ses relations avec les diverses agences de financement et agences donatrices. Le plan de développement institutionnel devra formuler clairement les besoins en matière de personnel et de formation, les éventualités d'agrandissement des installations, les besoins en équipements et en fournitures, les transports ainsi que toute autre ressource nécessaire à l'ONEP. Une fois le plan de développement institutionnel élaboré, l'équipe WPM devra aider l'ONEP à préparer des propositions qui seraient soumises aux agences de financement appropriées pour la mise en œuvre du plan de développement institutionnel.

### **7.4 Mise en place des procédures administratives, financières et des outils de rapports pour l'ONEP**

Le plan de développement institutionnel devra indiquer si l'ONEP devrait rehausser ses procédures administratives, financières et ses outils de préparation de rapports,

particulièrement dans ses relations avec les agences donatrices et de financement. L'USAID et autres agences donatrices pourraient intervenir pour aider l'ONEP dans ces activités de renforcement institutionnel.

### **7.5 Constitution d'équipes et formation du personnel**

Le plan de développement institutionnel devra également révéler les besoins éventuels en matière de formation du personnel. Le cas échéant, l'équipe WPM devra aider l'ONEP dans l'élaboration des plans de formation et fournir le financement nécessaire pour la mise en œuvre de ces activités. Le projet PREM apportera à l'ONEP son expérience et ainsi que des directives pour la reproduction du projet pilote de Drarga, et tout autre information permettant au personnel de l'ONEP d'appréhender les étapes suivies par la PREM dans la conception, l'installation, l'opération et le contrôle du programme de traitement et de réutilisation des eaux usées de Drarga.

### **7.6 Production par l'ONEP de matériel de publicité et de marketing**

L'activité WPM devra fournir une assistance à l'ONEP pour lui permettre d'élaborer le matériel promotionnel nécessaire à son rôle de vulgarisateur/négociateur. Evidemment, ce matériel devrait compléter le matériel promotionnel déjà produit par l'ONEP. Dans un premier temps, l'ONEP pourrait produire un dépliant /brochure décrivant l'organisme et les services qu'il propose aux collectivités désireuses d'installer des stations de traitement de l'eau et des eaux usées. Il serait également utile de préparer une présentation PowerPoint avec ces mêmes données et qui pourrait être montrée avec un projecteur informatique à une grande audience, ainsi que sous forme de fiches mobiles pour les petits groupes ou individus. Il serait en outre nécessaire à l'ONEP, au fur et à mesure de l'avancement du projet, d'élaborer des historiettes sur des cas réussis. Celles-ci peuvent être présentées sous forme de brochures ou de posters.

### **7.7 Etablissement de relations de travail avec les clients, les partenaires et les institutions financières**

L'ONEP dispose déjà d'un réseau de contacts avec les collectivités, les bureaux d'études, les agences de financement et le gouvernement. Ces contacts devraient être revus afin de déterminer les lacunes, auquel cas l'activité WPM interviendra pour l'établissement d'autres contacts décisifs, intervention qui s'inscrit dans le cadre de l'aide que WPM apportera à l'ONEP. Il est recommandé de tenir trois réunions à Agadir, comprenant des visites sur le site de Drarga, pour les groupes suivants :

- Les présidents des collectivités et responsables municipaux éventuellement intéressés par la reproduction du projet pilote de Drarga.
- Les partenaires marocains, y compris les bureaux d'études, les ministères de mise en œuvre (notamment les ministères de l'environnement, de l'intérieur, de l'équipement, de l'agriculture et de la santé), les agences de financement et autres.
- Des agences internationales, telles que l'USAID, l'US DTA, l'OMS, la FAO et le PNUE, ainsi que les agences bilatérales de financement qui constituent des sources potentielles de financement et d'assistance technique.

## **7.8 Orientation et soutien au premier projet reproduit**

Si l'ONEP devait utiliser éventuellement l'un des projets PREM/WPM, en particulier dans la région de Souss-Massa, comme projet de reproduction, l'équipe WPM sera tenue de fournir toute l'assistance dont l'ONEP aura besoin, notamment l'établissement de contacts avec les partenaires, la réalisation d'études de faisabilité, la formulation de propositions pour les montages financiers, les procédures de rapport, etc.

## **7.9 Evaluation du premier projet reproduit et révision du plan de développement**

Lorsque l'équipe WPM fournit l'assistance à l'ONEP pour un premier projet de reproduction, une réunion d'évaluation conjointe du processus devra être effectuée après le lancement du projet. L'ONEP peut, à la lumière de cette évaluation, modifier ses procédures et son plan d'action. L'ONEP peut également demander une assistance technique supplémentaire pour renforcer ses compétences dans la réalisation de ce programme de reproduction, auquel cas l'équipe WPM peut aider l'ONEP dans sa démarche auprès des donateurs.

## **7.10 Contrôle continu du programme de reproduction**

Pendant toute la durée de l'activité WPM, l'équipe maintiendra ses contacts avec l'ONEP, possiblement à travers des réunions trimestrielles, en vue d'évaluer les progrès enregistrés, examiner les problèmes rencontrés et identifier les besoins éventuels d'assistance supplémentaire.

## **7.11 Rapport de fin du projet**

Au terme de l'activité WPM, un rapport sera élaboré sur le transfert du programme de traitement et de réutilisation des eaux usées à l'ONEP. Ce rapport devra comporter la somme de toute les expériences acquises ainsi que les domaines où l'ONEP pourrait solliciter une assistance additionnelle future.